

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018**

C.M.18.05.

Date de convocation : 21 septembre 2018
Date d'affichage : 21 septembre 2018
Compte-rendu succinct : 03 octobre 2018

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 29
Votants : 35

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit septembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - MM. FROSSARD - BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - MMES BOURETTE – IOSUB – MM. FOURNIER - BEKKOUCHE - GUILLOU - EUDE - MMES KLEIN-POUCHOL - MERLIN - M. BENELHABIB – MMES DENIS – SANE - SEGHIRI - M. MENDY - MMES JANIAUD-VERGNAUD - QUATREHOMME - MM. DE SAULCES-LARIVIERE - MOHAMED - MME MANDILE - MM. BENARAB - VIALADE – MME DUVERNOIS - MM. BRULIN - PROST.

ETAIENT REPRESENTES : MME CRISPIN (POUVOIR MME BOURETTE) – M. AUMARD (POUVOIR M. FROSSARD) - MME SIMONOT (POUVOIR MME VERTENEUILLE) - M. MORENCY (POUVOIR M. VERMOT) – MME WAYACK PAMBE (POUVOIR MME IOSUB) - M. DAMONT (POUVOIR M. BILLARD).

SECRETAIRE : MME MERLIN

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 juin 2018 est adopté à **l'unanimité**.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 18.05.16 - REDEVANCE POUR OCCUPATION ET OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC CANALISATIONS GAZ.
- 18.06.17 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU PROFIT DE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL- VAL DE MARNE POUR SA COMPOSANTE L'ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT DE L'ACADEMIE DE CRETEIL.
- 18.06.18 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE TORCY ET L'ASSOCIATION U.C.P.A. – ANNEE 2018-2019.
- 18.06.19 - MISSION D'ASSISTANCE JURIDIQUE ENTRE LA VILLE DE TORCY ET MAITRE ANTOINE LABONNELIE
- 18.06.20 - FIXATION DU TARIF DE DESINFECTION DES CONCESSIONS AYANT FAIT L'OBJET DE REPRISE.
- 18.07.21 - MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE LA MAISON DE SANTE SITUÉE 3 RUE CHARLIE CHAPLIN A TORCY.
- 18.07.22 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2018.
- 18.07.23 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

INFORMATION

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, RESEAU DE CHALEUR DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PARIS-VALLEE DE LA MARNE - EXERCICE 2016.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel eau potable, assainissement, réseau de chaleur de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2016.

PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

18.05.01 - AVIS SUR LE DOCUMENT CADRE DE LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL) DE PARIS-VALLEE DE LA MARNE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le bilan à mi-parcours 2015-2017 des trois contrats de ville des trois territoires, Nord (ex-CAMC), Centre (ex-Val-Maubuée) et Sud (ex-Brie Francilienne).

18.05.03. -. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CITE (OMAC) POUR LA REALISATION D' ACTIONS DE CITOYENNETE ET DE PROXIMITE DES DEUX CONSEILS CITOYENS DE TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 1 000 € à l'Office Municipal de la Cité (OMAC), structure porteuse des Conseils Citoyens, destinée à être versée à chacun des conseils citoyens à hauteur de 500 €.

ADMINISTRATION GENERALE

18.05.04 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membres de la Commission de contrôle :

- Mme Annie DENIS
- M. Jean-Claude GUILLOU
- Mme MERLIN
- M. Jean-Pierre BRULIN
- M. Jean-Michel PROST

CONTROLE DE GESTION

18.05.05 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DE L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS TOUCHES PAR DES EVENEMENTS CLIMATIQUES OU GEOLOGIQUES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de remise en état de la piste cyclable longeant la RD 10 P sur la commune de Torcy dont le montant est estimé à 138 887.91 € HT, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention pour ce projet, au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques.

18.05.06 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE LOGNES RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE ET A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES CENTRES D'ACCUEIL ET DE LOISIRS, DES ETUDES SURVEILLEES OU DIRIGEEES ET DES CLASSES DE DECOUVERTE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à effectuer toute formalité nécessaire.

18.01.07 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE NOISIEL, RELATIVE A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ETUDES SURVEILLEES, DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES, ET DES CLASSES DE DECOUVERTE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à effectuer toute formalité nécessaire.

18.05.08 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE CHAMPS-SUR-MARNE, RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE ET A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ETUDES, ET DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à effectuer toute formalité nécessaire.

18.05.09 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE TORCY ET LA COMMUNE DE CROISSY-BEAUBOURG, RELATIVE A LA FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ETUDES SURVEILLEES, DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES, ET DES CLASSES DE DECOUVERTE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à effectuer toute formalité nécessaire.

18.05.10 - MODIFICATION DE LA POLITIQUE TARIFAIRE DES MERCREDIS HORS VACANCES SCOLAIRES, A COMPTER DU 3 SEPTEMBRE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de modification de la tarification du mercredi hors vacances scolaires, soit la journée entière facturée en demi-journée. Il est précisé que la tarification (taux d'effort, tarif plancher, tarif plafond) est susceptible d'être réévaluée chaque année.

SPORT

18.05.11 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE » ET AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DU 5 DECEMBRE 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention complémentaire de 1 360 € à l'association « TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE » et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association « TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE ».

18.05.12 - VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION ALLOUEE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU PROFIT DES ASSOCIATIONS «TORCY CANOE KAYAK» - «MLV BASKET VM» - «TAEKWONDO HAPKIDO CLUB DE TORCY».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer le solde de la subvention allouée aux associations sportives pour l'année 2018 de la manière ci-après :

- une subvention complémentaire de 1 500 € à l'association « TORCY CANOE KAYAK ».
- une subvention complémentaire de 1 360 € à l'association « MARNE LA VALLEE BASKET VAL MAUBUEE ».
- une subvention de 400 € à l'association « TAEKWONDO HAPKIDO CLUB DE TORCY ».

18.05.13 - DIMINUTION DE LA SUBVENTION ALLOUEE A L'ASSOCIATION « OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS » AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE LA CITE ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de diminuer la subvention inscrite au budget primitif 2018 à l'association « Office Municipal des Sports » pour un montant de 4 500 € et d'octroyer une subvention complémentaire de 4 500 € à l'association « Office Municipal d'Animation de la Cité ». Monsieur le Maire est autorisé à signer les avenants aux conventions d'objectifs et de moyens avec l'association « Office Municipal des Sports » et « Office Municipal d'Animation de la Cité ».

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES

18.05.14 - MODIFICATION DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNANT LA REALISATION DE LIGNES DE TRESORERIE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 4 Millions € et de modifier l'alinéa 20 de la délibération du 29 mars 2014. Il est précisé que les autres alinéas de ladite délibération du 29 mars 2014 restent inchangés.

DIRECTION DES POLITIQUES DES SOLIDARITES

18.05.15 - ADHESION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT - ANNEE 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement prévoyant une participation de la commune de 0,30 € par habitant et autorise Monsieur le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2018.

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

18.05.16 - CONVENTION AVEC ENEDIS POUR LA MISE A DISPOSITION DE DONNEES NUMERIQUES GEO-REFERENCEES RELATIVES A LA REPRESENTATION A MOYENNE ECHELLE DES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention avec ENEDIS pour la mise à disposition de données numériques géoréférencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution sur le territoire de la commune et autorise Monsieur le Maire à la signer

18.05.17 - CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE LA VILLE DE TORCY PAR LE DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE D'ABRIS VOYAGEURS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention définissant les conditions de mise à disposition de la Commune de Torcy par le Département de Seine et Marne de six abris-voyageurs, déjà installés, sur les sites suivants : rue du Couvent (Ferme du Couvent), cours des Lacs (Collège Jean Monnet – 2 abris), avenue Jean Moulin (Anne Franck – 2 abris), rue Jean Jaurès (Fosse aux Loups).

18.05.18 - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2017 DU DELEGATAIRE POUR L'EXPLOITATION DU MARCHE COMMUNAL D'APPROVISIONNEMENT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité du délégataire de l'exploitation du marché communal d'approvisionnement pour l'exercice 2017.

18.05.19 - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE – ANNEE 2016/2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel d'activité du délégataire de l'exploitation de la restauration collective pour l'exercice 2017.

DIRECTION DE L'URBANISME

18.05.20 - AVENANT N°1 AU PROTOCOLE D'ACCORD ET DE PARTENARIAT POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE ENTRE LA COMMUNE DE TORCY, L'EPAMARNE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS VALLEE DE LA MARNE (CAPVM).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 au protocole d'accord et de partenariat pour l'aménagement de la ZAC des Coteaux de la Marne entre la Commune, l'Epamarne et la CAPVM et autorise Monsieur le Maire à signer ledit protocole et tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

18.05.21 - DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE AE 233.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prononce la désaffectation de la parcelle AE 233 et décide le déclassement du domaine public communal de la parcelle AE 233 et son intégration dans le domaine privé communal.

18.05.22 - VENTE DE L'IMMEUBLE SITUÉ 3 RUE VICTOR HUGO COMPORTANT 3 LOGEMENTS ET 3 BOX AU BAILLEUR MC HABITAT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de cession de ce bâtiment comportant 3 logements et 3 box situé 3 rue Victor Hugo sur une parcelle d'environ 252 m² référencée AE 233 au prix de 380 000 € net vendeur et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous documents afférents à cette cession.

18.05.23 - DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE BC 504

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prononce la désaffectation de la parcelle BC 504 et autorise le déclassement du domaine public communal de la parcelle BC 504 et son intégration dans le domaine privé communal.

18.05.24 - CESSION DE LA PARCELLE BC 504.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le principe de cession de cette parcelle d'environ 222 m² référencée BC 504 au prix de 40 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous documents afférents à cette cession.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55 le vingt-huit septembre deux mille dix-huit.

Le Maire

Guillaume LE LAY-FELZINE

